

Assertion et préconstruit : topicalisation et focalisation dans les langues africaines

Bernard CARON

UMR LLACAN & INALCO

Résumé

Les concepts de préconstruit et d'assertion, mis au point dans le cadre de la théorie de l'énonciation, permettent une définition contrastive des phénomènes de topicalisation et de focalisation, et leur caractérisation en contexte. La topicalisation est l'articulation entre le topique, terme posé en tête d'énoncé, et la prédication qui le suit, à qui il sert de support. La focalisation est l'imbrication dans un même énoncé de deux propositions : une relation prédicative et l'identification d'un terme de cette relation prédicative. Ce qui est asserté est l'identification du terme focalisé, la relation prédicative étant préconstruite. L'étude de ces phénomènes dans les langues de l'Afrique subsaharienne révèle une grande variété dans l'expression de la focalisation, variété qui contraste avec l'uniformité de l'expression de la topicalisation, reposant essentiellement sur la linéarité du discours.

Abstract

This is a contrastive study of focus and topicalisation within the framework of Culioli's theory of enunciation, based on the concepts of preconstruct and assertion. Topicalisation is characterised as the articulation between a topic and a rheme. The topic is the singled out, initial term of a speech unit. It supports the predication that follows, called the rheme. Focus consists in the imbrication of two propositions within a single speech unit : a predicative relation and the identification of one term of this predicative relation, the focused term. What is asserted is the identification of the focused term, while the predicative relation is given the status of a preconstruct. The study of these phenomena in the languages of sub-Saharan Africa shows a great variety in the formal exponents of focus, which contrasts with the uniformity of topicalisation, resting mainly on the linear nature of discourse.

Au croisement de la syntaxe et du discours, les notions de topicalisation et de focalisation sont particulièrement opérantes dans la description des langues de l'Afrique subsaharienne, langues de l'oralité, libres jusqu'à très récemment de toute norme écrite.

Au-delà de ce constat qui fait de l'Afrique subsaharienne un terrain d'étude particulièrement propice, la grande variété génétique et typologique des langues qui y sont parlées ramène le linguiste à la problématique de la linguistique générale quand celle-ci se préoccupe de la diversité des langues naturelles : il lui faut une théorie pour identifier et interpréter les phénomènes et un cadre descriptif commun pour comparer les langues terme à terme. Thomas Bearth a récemment publié une synthèse très complète des études sur la focalisation dans le domaine de la linguistique africaine (Bearth, 1999). On s'y reportera pour une évaluation critique des approches choisies par diverses écoles théoriques. Nous retiendrons deux conclusions de l'article de Bearth : la première concerne l'importance de l'étude de la focalisation « *in use* ». On ne peut en effet se contenter d'étudier un concept tel que celui de la focalisation à partir de la seule structure de la langue, au risque de créer un

artefact qui fausse l'observation. La deuxième insiste sur la nécessité d'étudier conjointement focalisation et topicalisation.

Les termes de comparaison que nous avons choisis pour notre étude sont rapidement énumérables. Les concepts fondamentaux de thème et de rhème ont été introduits par l'École de Prague, et en particulier par Mathesius, repris ensuite par Firbas (Firbas, 1964). Notre réflexion sur ces concepts a été considérablement enrichie par la linguistique de l'énonciation, grâce aux concepts de notion, détermination, repérage et sujet énonciateur permettant de rendre compte de la construction du sens en termes de représentation et de valeurs référentielles : à partir d'une situation d'indétermination d'origine, qui est celle de la notion, le sujet énonciateur construit les valeurs référentielles par des opérations de détermination et de repérage. Le linguiste doit se donner les outils permettant de représenter et finalement calculer la construction des valeurs référentielles.¹

Quelques précisions terminologiques

Depuis Mathesius et les articles séminaux de l'École de Prague, repris par Dik² et l'école fonctionnaliste, les notions de thème et rhème puis de *topic* et de *focus* sont couramment employées pour rendre compte de ces phénomènes. Elles ont été utilisées par Chomsky et ses disciples dans une acception sensiblement différente qui peut occasionner erreurs ou malentendus quand les descriptions sont exploitées dans un but de comparatisme. Nous emprunterons deux exemples à (Morel, 1998) pour situer notre position avant de la justifier :

- 1 **Non mais question saumon, pour la pêche, l'Ecosse, tu vois, c'est ce que je préfère.**
- 2 **Non, c'est le DEA qui vous prépare à la recherche, un DESS c'est un diplôme professionnel.**

Dans l'exemple (1), **c'est ce que je préfère** constitue le rhème ; tout ce qui précède ce rhème relève du phénomène généralement décrit sous le terme thématisation. Dans l'exemple (2), **DEA** est focalisé.

Thème / rhème

Si peu de linguistes réfutent la pertinence de l'articulation discursive entre quelque chose qui apparaît à l'initiale d'un énoncé, et à propos duquel on va dire quelque chose d'une part, et ce quelque chose qui en est dit d'autre part, la définition n'en est pas aisée. Les concepts de thème (anglais *topic*) et rhème (anglais *comment*) ont été introduits en premier

1. Voir (Culioli, 1990).
2. Voir en particulier (Dik, 1989; Dik *et al.*, 1981).

par Mathesius qui définit le couple thème/rhème en termes d'ancien/nouveau. Nous citerons Firbas, reprenant Mathesius, pour qui le thème est défini comme

« that which is known or at least obvious in the given situation, and from which the speaker proceeds » in his discourse. In a simple connected narrative the theme usually conveys facts that are known or can be gathered from the preceding sentence. » (Firbas, 1964 : 268),

le rhème étant « that which the speaker states about or in regard to the theme of the utterance. » (Firbas, 1964 : 277, n.4)

Malgré les problèmes que posent les concepts d'ancien et de nouveau, ces notions ont été largement reprises, *mutatis mutandis*, dans de nombreux travaux récents. Ainsi, dans les travaux de langue anglaise, le terme de *focus* tend à remplacer *comment* dans le couple conceptuel formé avec *topic*. (Halliday, 1967) assimile le *focus* à l'information nouvelle, le reste étant de l'information ancienne. (Jackendoff, 1972) utilise le couple information nouvelle/présupposition, le concept de présupposition se substituant à celui d'information ancienne. Cette définition du *focus* est reprise par (Hyman et Watters, 1984) : « [*focus* =] *that information in an utterance which the speaker believes, assumes or knows that the hearer does not share with him/her.* »

(Lecarme, 1991) fait la synthèse entre cette définition du *focus* et les concepts pragois

:

« C'est une notion pragmatique, c'est à dire qui relève de l'articulation informationnelle de la phrase. On peut grossièrement la définir comme porteuse de l'information nouvelle. (cf. le rhème pragois, le reste de l'énoncé constituant la présupposition ou thème) et des différentes interprétations dérivatives de cette notion. » (p. 40).

On trouve facilement des exemples de *topics* battant en brèche cette caractérisation en termes de connu/présupposé. C'est le cas des termes en italiques dans les deux exemples suivants, qui véhiculent bien une information nouvelle, en tant qu'ils apparaissent pour la première fois dans le discours :

3

Enfin, rendez-vous compte: les Funambules fermés... *et votre femme, votre petit garçon, votre père, toute la troupe, c'est pas possible que vous les ayez tous oubliés d'un coup!* (scénario de « Les enfants du paradis »)

4

Avant le soir où nous nous sommes rencontrés, *que faisais-tu? / Celui que j'étais avant de te connaître, je l'ai oublié.* (scénario de « La beauté du diable »)³

De même qu'on ne peut identifier *topic* et information connue ou présupposée, la focalisation n'implique pas forcément un apport d'information nouvelle. Ainsi, le somali présente-t-il des faits qui empêchent d'identifier *focus* et information nouvelle. En effet, en somali, une réponse à une question totale comportant un terme focalisé et suivie d'un *question-tag* doit comporter une focalisation sur ce même terme :

3. Exemples empruntés à (Furukawa, 1996 : 20ss.).

5a **Cali-baa** **lacagtii** **keenay,** **sow** **ma** **aha?**
 ALI-FOC *money+the* *brought* *Q* NEG *be⁴*
 It was *Ali* who brought the money, wasn't it?

5b **Haa,** **Cali-baa** **lacagtii** **keenay.**
 Yes, ALI-FOC *money+the* *brought*
 Yes, *Ali* brought the money. (Saeed, 1984).

Dans ce cas, Ali qui est obligatoirement focalisé dans la réponse en (5b), est déjà connu de l'interlocuteur. Il y a ici une simple confirmation.

La distinction entre focalisation et topicalisation ne tient pas au caractère ancien/nouveau qui est au pire contredit par les données textuelles (voir exemples ci-dessus) et au mieux inopérant pour identifier le *topic* d'un énoncé.

Ce sur quoi toutes les définitions sont d'accord, c'est que le thème est 'ce dont il est question'. La propriété commune à tous les thèmes c'est ce qu'en anglais on désigne sous le terme *aboutness*. Si tout énoncé possède un thème, celui-ci n'est pas systématiquement explicité dans un énoncé. Il est généralement déduit du contexte, et le linguiste pourra le restituer par un jeu de questions/réponses (Galmiche, 1992). Le thème relève donc de la linguistique du discours, ou encore de la linguistique du texte.

Dans ce volume, nous distinguerons entre thème et topique, ce dernier étant la réalisation, marquée formellement, d'un thème dans un énoncé.⁵ La distinction entre topique (résultat d'une opération de topicalisation) et foyer (résultat d'une opération de focalisation) se fera par le concept d'assertion.

Assertion

L'assertion est ce sur quoi le sujet énonciateur s'engage en sa qualité de garant des valeurs référentielles, des valeurs de vérité de l'énoncé, par rapport aux coordonnées de la situation d'énonciation : 'voilà ce que MOI j'asserte, ICI et MAINTENANT'.

Pour la focalisation, l'assertion porte sur l'identification du terme focalisé, mis en relation avec une relation prédicative qui, elle, est laissée en arrière-plan. Dans le cas de la

4. Abréviations : **C₀** : Complément de rang zéro ; **⊆** : epsilon = est repéré par rapport à ; **⊇** : epsilon dual = sert de repère à ; **λ** : lexis ; **Ac** : Accompli ; **Anaph.** : Anaphorique ; **Aor** : Aoriste ; **COD** : Complément d'objet direct ; **emphS** : Emphatique du Sujet ; **f.** : féminin ; **Foc** : focalisation ; **Hab** : Habituel ; **Inac** : Inaccompli ; **InacNég** : Inaccompli Négatif ; **Ipf** : Imperfectif ; **m.** : masculin ; **Nar** : Narratif ; **nég** : négation ; **PAn** : Particule d'Annexion ; **Pfr** : Perfectif ; **Prés** : Présent ; **Q** : Question ; **S₀** : énonciateur ; **S₁** : locuteur ; **Sit₀** : Site zéro = situation d'énonciation = repère-origine ; **Sit₁** : Site 1 = Situation de locution ; **Sit₂** : Site 2 = Situation événementielle = procès ; **Top** : topique ; **Tot** : achèvement (*Totality*).

5. 'Topique' est donné par le dictionnaire *Robert* à la fois comme adjectif et substantif, ce qui nous permet différencier le 'thème' du 'topique'. Dans ce même *Robert*, 'focaliser' est défini comme « Concentrer en un point (foyer) ». Le terme 'foyer' emprunté au vocabulaire de l'optique convient donc parfaitement pour traduire en français le mot '*focus*'.

topicalisation, c'est la relation prédicative qui est assertée à propos d'un terme simplement posé sous forme de syntagme nominal. Contrairement au foyer, le topique est hors assertion.

A propos du statut assertif de la relation prédicative dans un énoncé focalisé, on aura recours au concept de préconstruit.

Préconstruit

La préconstruction caractérise une relation prédicative posée comme validée par rapport à un repère-origine (une situation d'énonciation) externe à l'énoncé en cours. Une relation prédicative préconstruite n'est donc pas repérée directement par rapport à l'origine énonciative de l'énoncé où elle apparaît. Il ne faut pas voir dans la préconstruction une organisation chronologique entre des propositions, mais un « décalage de plans entre deux séries d'opérations, la seconde [ici, la focalisation] intervenant sur la première [ici, la relation prédicative préconstruite]. » (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 156)

Ceci nous permet de distinguer clairement préconstruction et présupposition. La préconstruction est une opération proprement linguistique, liée à la construction par un sujet énonciateur de valeurs référentielles. Elle laisse la place au mensonge, à l'imaginaire, etc., et fait partie intégrante de « cette activité signifiante de représentation » qu'est l'énonciation. Ainsi, dans l'exemple suivant :

- 6 **Pourtant, dans l'ambiance crépusculaire qui les oppresse, tous deux sont impressionnants en criminels broyés par l'engrenage qu'ils ont eux-mêmes déclenché.**

les deux propositions des subordonnées relatives [**une ambiance crépusculaire**] **les oppresse** et **ils ont eux-même déclenché [un engrenage]** sont-elles munies de leur repérage énonciatif propre, autonome par rapport à celui de la proposition principale. Le repérage énonciatif de ces subordonnées sert à spécifier leur antécédent, et est nécessaire à leur détermination par l'article défini. Les deux relations prédicatives exprimées par les subordonnées relatives sont préconstruites. Dans l'exemple fameux :

- 7 **L'actuel roi de France est chauve.**

on présuppose que la France est toujours une monarchie. Nulle part dans cette phrase il n'y a trace d'une telle proposition. Cela fait partie des présupposés liés au syntagme nominal **actuel roi de France**, sous forme de connaissances partagées par tout locuteur du français, indépendamment de la phrase où le syntagme apparaît. Ces connaissances ne font l'objet d'aucune construction, d'aucun repérage énonciatif. La préconstruction est marquée dans les énoncés, et doit être distinguée de la présupposition, ou connaissances partagées par les interlocuteurs.

Complément de rang zéro, Terme de départ et Repère Constitutif

Qui dit focalisation ou topicalisation dit organisation discursive. Cependant, on touche là également à des phénomènes dont traite traditionnellement la syntaxe : ordre des constituants, définitions des fonctions syntaxiques et, plus précisément, de la fonction sujet.

Culioli et Desclés (1982) se donnent pour programme de définir et mettre en place le formalisme permettant de rendre compte des phénomènes de thématization. La constitution de la relation prédicative se fait à partir d'une situation d'indétermination d'origine, celle de la lexis qui combine trois termes, trois notions : un prédicat (r) et deux arguments (a et b) Le sujet énonciateur construit les valeurs référentielles par des opérations de détermination et de repérage. L'opération de repérage est notée par l'opérateur epsilon ($\underline{\equiv}$), qui se lit 'est repéré par rapport à'. Son converse, epsilon dual ($\underline{\supseteq}$) se lit 'sert de repère à'. Dans la relation $x \underline{\equiv} y$, y est le repère, et x est le terme repéré.⁶ La relation prédicative se constitue par une chaîne de repérages de la lexis (λ) par rapport à l'un de ses constituants ($\lambda^* \underline{\equiv} x$), lui-même ultimement repéré par rapport aux coordonnées de la situation d'énonciation Sit_0 : $x \underline{\equiv} Sit_0$. L'étoile dans λ^* indique que l'une des places de la relation prédicative n'est pas instanciée, l'un de ses termes en étant extrait pour être repéré, ou lui servir de repère. Dans le cas d'enchaînement de plusieurs repérages, comme c'est le cas ici, on peut isoler les termes que repère chaque opérateur, en les encadrant par des chevrons, que l'on numérote par paires pour limiter les relations ainsi encadrées. On commence par zéro pour la première opération de repérage : $\langle_0 \lambda^* \underline{\equiv} x \rangle_0$; $\langle_1 x \underline{\equiv} Sit_0 \rangle_1$. Une fois les opérations intriquées, on obtient : $\langle_0 \lambda^* \underline{\equiv} \langle_1 x \rangle_0 \underline{\equiv} Sit_0 \rangle_1$, puis, par absorption : $\langle_1 \langle_0 \lambda^* \underline{\equiv} x \rangle_0 \underline{\equiv} Sit_0 \rangle_1$.

La relation prédicative se constitue par l'intrication de repérages successifs par rapport à des repères multiples. Culioli et Desclés (1982) distinguent le « terme de départ abstrait » et le « repère constitutif » de l'énoncé. (Culioli, 1982) introduit une distinction supplémentaire entre terme de départ et premier argument, ou complément de rang zéro. On obtient donc trois repérages de nature différente, qui ont une fonction différente dans la constitution de la relation prédicative.

Le premier repérage correspond au choix du premier argument de la relation prédicative, ou complément de rang zéro (C_0). Sa sélection est le résultat de l'opération d'orientation de la relation prédicative. Au risque de simplifier de façon abusive, on dira qu'à l'orientation de la relation prédicative correspond dans les langues la catégorie de la voix (actif/passif/moyen, etc.) ; au C_0 correspond, pour le français en tout cas, le sujet syntaxique.

6. Voir (Culioli, 1982) repris dans (Culioli, 1990) pour un exposé détaillé. Cette présentation est inspirée de (Bouscaren et Chuquet, 1987).

Le C_0 est repéré par rapport au reste de la relation prédicative. Dans la relation prédicative $\mathbf{a} \mathbf{r} \mathbf{b}$ (ex : **Pierre, savoir, russe**), si le terme source \mathbf{a} (ici, **Pierre**, terme muni de propriétés agentives) est sélectionné comme complément de rang zéro, on aura la relation : $\langle_1 \mathbf{a} \in \langle_0 () \mathbf{r} \mathbf{b} \rangle_1 \rangle$. Désormais, la relation prédicative est binaire, avec d'un côté le C_0 (ici $\mathbf{a} = \mathbf{Pierre}$), et de l'autre le reste de la relation (ici $\langle () \mathbf{r} \mathbf{b} \rangle$, $()$ **savoir russe**).

Le second repérage concerne le terme de départ, ou repère prédictif. C'est le terme distingué à partir duquel s'organise la relation prédicative. Au niveau de la relation prédicative, c'est le thème au sens strict, c'est ce à propos de quoi il est prédiqué quelque chose. Il servira de repère au reste de la relation. Si le C_0 (ici \mathbf{a}) est également choisi comme terme de départ, on aura : $\langle_2 \mathbf{a} \in \langle_1 \mathbf{a} \in \langle_0 () \mathbf{r} \mathbf{b} \rangle_1 \rangle_2 \rangle$, correspondant à l'énoncé :

8 **Pierre sait le russe (sans plus).**

Si le second membre de la relation (ici $\langle () \mathbf{r} \mathbf{b} \rangle$) est choisi, on aura la notation $\langle_2 \langle_1 \langle_0 () \mathbf{r} \mathbf{b} \rangle_0 \rangle_1 \in \langle_1 \mathbf{a} \in \langle_0 () \mathbf{r} \mathbf{b} \rangle_1 \rangle_2 \rangle$. Cette configuration se trouve dans les exemples suivants, avec une marque prosodique –montée du registre sur Pierre, intonation semblable à celle des incisives sur la fin de l'énoncé– différente de l'exemple (6) ci-dessus :

9 **Pierre sait le russe.**

10 **Il y a Pierre qui sait le russe.**

On pourra trouver ces énoncés en réponse à une question telle que

11 **Tu ne connaîtrais pas quelqu'un qui pourrait nous traduire cet article ?**

Dans ces deux exemples, $()$ **sait le russe** est choisi comme terme de départ de la relation prédicative. C'est également le cas pour l'énoncé focalisé correspondant :

12 **C'est Pierre qui sait le russe.**

Enfin, il se peut qu'aucun terme ne soit distingué comme terme de départ. La relation prédicative $\langle_1 \mathbf{a} \in \langle_0 () \mathbf{r} \mathbf{b} \rangle_1 \rangle$ est alors repérée en bloc par rapport au repère situationnel : $\langle_2 \text{Sit}_0 \in \langle_1 \mathbf{a} \in \langle_0 () \mathbf{r} \mathbf{b} \rangle_1 \rangle_2 \rangle$. C'est le cas pour les énoncés de type :

13 **M'man y'a Paul qui m'embête !⁷**

Si la sélection du Terme de Départ permet d'organiser la relation prédicative, la sélection du Repère Constitutif permet de construire le domaine organisateur de l'énoncé. Terme de Départ et Repère Constitutif peuvent être confondus, comme dans l'exemple (8) ci-dessus. Dans l'exemple (14) suivant, un terme de la relation prédicative est sélectionné comme Repère Constitutif et antéposé :

7. Il est évident que ces configurations ne peuvent être observées que sous formes d'énoncés, et donc, munies d'un certain nombre d'opérations supplémentaires relevant de l'organisation de l'énoncé, et non pas de la relation prédicative.

14 Jean, ça fait bien une semaine que je l'ai pas vu.

Dans cet énoncé, **Jean** forme un Repère Constitutif particulier qui est généralement désigné par le terme de *topic* ou thème par les linguistes. Bouscaren et Chuquet (1987) ayant utilisé le mot thème pour caractériser le Terme de Départ, parlent de « thème fort » (p. 143) ou même de « terme de départ de l'énoncé » (p. 12, n. 4) à propos du Repère Constitutif, et de « rethématisation » d'un élément de la relation à propos d'exemples tels que (14). On retrouve là l'ambiguïté de la notion de thème, au croisement de la prédication et de l'énonciation, du syntaxique et du discursif.

Pour nous, en (14), **Jean** a la fonction de topique. Nous avons vu que nous préférons, pour désigner précisément cette fonction, au terme de thème celui de topique, et nous définirons la topicalisation comme le mécanisme qui consiste à poser, à l'initiale, un terme (topique) pour ensuite lui attribuer des propriétés rhématiques.

Le topique est le support de la prédication, dont il délimite le domaine. Il est déterminé, directement repéré par rapport au repère situationnel. Le topique est la trace de ce repérage situationnel, et représente « les valeurs énonciatives indiscutées des énonciateurs ou de l'un des énonciateurs »⁸. Le topique est hors assertion, soustrait aux instances de validation.

D'autre part, les récents développements de la linguistique du français oral ont permis d'analyser plus en détail les phénomènes généralement regroupés sous le terme de thématisation. Ceci nous permettra de préciser plus avant le sens du terme topique.

La structure de l'énoncé⁹ à l'oral

Dans une étude acoustique précise de l'intonation du français oral, (Morel, 1998) propose un modèle de description de la structure de l'énoncé, modèle permettant une observation fine des phénomènes, aboutissant à terme à une typologie.

L'énoncé se divise en trois unités : le préambule, le rhème, et le postrhème. Seul le rhème est obligatoire pour constituer un énoncé complet.

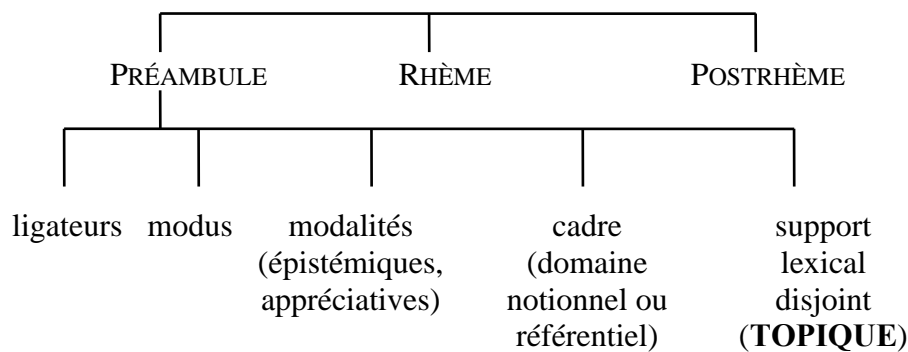
Le postrhème, quelquefois appelé *antitopic*, fonctionne comme une incise, un commentaire d'ordre modal, ou une précision d'ordre lexical sur un des termes du rhème. Dans l'exemple suivant, **ce con** forme le postrhème.¹⁰

8. (Culioli, 1978 : 137-9, n. 4).

9. (Morel, 1997) introduit le terme de paragraphe pour désigner l'unité structurant le discours oral. Ce choix nous semble malheureux et nous préférons garder le terme d'énoncé.

15 Mais c'est qu'i m'a fait mal ce con !

Le préambule a une structure complexe qui déborde la simple expression du thème au sens large, ou du Repère Constitutif de Culioli. Le préambule du français se compose, dans l'ordre, des éléments suivants, chacun pouvant être instancié par plusieurs occurrences : (i) le **ligateur**, qui précise le lien de ce qui va se dire avec ce qui l'a déjà été (ii) le **modus** dissocié à valeur épistémique et/ou appréciative (Morel, 1998 : 37) (iii) les **indices de modalité** (expression du point de vue ; on retrouve ici ce qui concerne l'identité de l'énonciateur, qui signe ainsi la prise en charge énonciative de l'énoncé, ainsi que celle du co-énonciateur, par le biais du vocatif.) (iv) le **cadre**, « délimitation d'une zone de prédication » (*op.cit.* p. 40), « mise en place d'un paradigme de circonstances » (*op.cit.* p. 41) (v) le **support lexical disjoint**, qui correspond précisément à notre **topique**. Chacun de ces éléments constituant le préambule, est facultatif et peut être répété.



On retrouve, dans les langues africaines, les mêmes subdivisions du préambule. C'est le cas du haoussa, auquel nous empruntons les exemples suivants. Le premier ne comporte pas de préambule, mais un rhème suivi d'un postrhème. Les suivants, sans postrhème, présentent divers types de préambules.

rhème

16 Shìrye ni kè

(c'est) prêt que je suis

Je suis prêt, moi. (En réponse à une injonction de se mettre en garde, de se préparer à se battre).

postrhème

nii.

moi

10. Voir également (Rossi, 1977).

modus *cadre* *topique* *rhème*

- 17 **Kaa ga** **yànzù** **àkwai wata da yawa** **inàa rike dà ita.**
tu vois *maintenant* *il y en a beaucoup d'autre* *je la tiens*
Tu vois, maintenant, il y en a beaucoup d'autres que je connais.

ligateur *topique* *rhème*

- 18 **Dan** **shii** **sheekaraatai biyu shinàa kooyòn kàràatuu.**
parce que *lui* *années-de-lui deux il apprend lecture*
Parce que lui, cela fait deux ans qu'il étudie [le haoussa].

Nous souscrivons entièrement à la distinction établie par Marie-Annick Morel entre cadre et support lexical disjoint (notre topique), qui, s'ils partagent un caractère thématique (ils appartiennent tous deux au Repère Constitutif de Culioli), ont une fonction et des marques spécifiques. Nous nous permettrons de reprendre une longue citation de son ouvrage, qui résume bien et notre démarche commune et les propriétés des unités de discours qu'elle a identifiées :

Les analyses qui identifient les énoncés oraux à une simple succession thème-rhème manquent le travail d'approche qui s'opère au long du segment thématique que constitue ce cadre. Mais elles manquent aussi la différence radicale entre le cadre et un autre segment thématique que nous avons appelé support lexical disjoint. Ce dernier se place après le cadre et immédiatement avant le rhème. Contrairement au cadre, il n'est plus la trace d'un découpage de la zone de prédication. C'est en fait une construction référentielle à laquelle le locuteur prévoit de donner ultérieurement un statut d'argument auprès du rhème. Aussi ce support lexical va-t-il se trouver obligatoirement repris par un pronom auprès du verbe. Le cadre délimite une zone de sens, le support lexical disjoint construit un objet de discours dans une zone de sens déjà structurée. (Morel, 1998 : 38)

La distinction entre cadre et topique est marquée en français. Ainsi, dans les exemples suivants, **marché** appartient au cadre de la prédication en (19) mais forme le topique en (20), où il est argument du verbe **aller**, ainsi que le marque la reprise par l'anaphorique "y" :

19 **En ce moment, au marché, on trouve de beaux légumes.**

20 **Le marché, j'y vais très rarement.**

De même, en tupuri¹¹, le circonstanciel de temps, normalement situé en fin d'énoncé, peut être posé comme repère à l'initiale, occupant alors la place du topique. Cependant, les circonstanciels apparaissant dans cette position se distinguent de la topicalisation par l'absence de reprise syntaxique au sein de l'énoncé. Ils forment le cadre de l'énoncé, à l'intérieur du préambule.

11. Voir l'article de Suzanne Ruelland, dans ce même volume, auquel nous empruntons cet exemple et les suivants concernant le tupuri.

21 *wūúr pō hēn bē n rāw sūu.gī*
SOLEIL UN frère son en question aux dormir+Inac
líŋ ní bē.
à la maison chez son
Un jour, son frère partit se coucher chez lui à la maison.

Topicalisation

La topicalisation, ainsi que nous l’entendons dans cet article, concerne des termes en relation sémantique, et non syntaxique, avec la structure actantielle du prédicat. Elle se caractérise, et cela quelle que soit la langue, par l’extraposition en tête d’énoncé d’un terme (topique), le reste de l’énoncé (la prédication proprement dite) constituant le commentaire. Ce terme est généralement démarqué du reste de l’énoncé par une pause, que l’on notera dans nos transcriptions par une virgule. Cette pause est plus ou moins perceptible, et peut n’être réalisée que par une simple rupture de la courbe intonative.¹²

Le topique a une fonction discursive, et plus précisément énonciative en ceci qu’il intervient dans la co-énonciation. La fonction de la topicalisation n’est pas de mettre en relief le topique. C’est même quasiment le contraire. Dans la topicalisation, le poids assertif/énonciatif n’est pas sur le topique. On construit le topique comme un socle, un support qui soutiendra le poids de l’assertion qui suit. Du point de vue énonciatif, on rappelle ou on négocie un accord avec le co-énonciateur sur une base commune stable à partir de laquelle on avance ce qui est plus personnel, éventuellement polémique, l’assertion proprement dite.

Séparé de la prédication qui suit, il n’a pas de fonction syntaxique dans cette prédication. Cependant, dans les langues où les fonctions syntaxiques sont obligatoirement marquées, on voit apparaître dans le voisinage du prédicat un indice ou un pronom personnel en coréférence avec le topique. La topicalisation, enfin, peut affecter plusieurs termes d’une même prédication, chacun des termes pouvant, selon les langues, être représenté par un pronom marquant sa fonction syntaxique au sein de la relation prédictive.

Le topique est toujours un syntagme nominal (pronom indépendant, nom, syntagme nominal proprement dit) à fonction référentielle stable. Rappelons que le topique est hors-assertion (il ne peut être nié ou questionné). Pour accéder à cette stabilité, le topique doit satisfaire à certains critères de détermination.

12. Pour le haoussa, voir (Meyers, 1976) citée par (Jaggar, 1978), (Rialland et Robert, 1997) pour le wolof, et France Cloarec-Heiss dans ce même volume pour le banda-linda. Voir également l’article de Paulette Roulon-Doko, dans ce volume, à propos du gbaya, où l’absence de pause est compensée par des marques segmentales.

Propriétés syntaxiques de la topicalisation

Topiques multiples

Un énoncé pourra avoir plusieurs topiques. Nous empruntons un exemple au peul¹³ :

- 22 **Miin** **kam,** **dī** **fuu** **maaji,** **mi**
moi cependant eux (=défauts) totalité d'eux je
- yi'aayno** **dī.**
n'avais pas vu eux
Moi, tous ces défauts, je n'en avais pas tenu compte.

Dans l'exemple, **miin kam** “moi cependant” et **dī fuu maaji** “tous ces défauts” servent ainsi de topique à l'énoncé où ils sont repris respectivement par **mi**, “je”, sujet, et **dī**, “eux”, objet.

Pronoms de rappel

La reprise du topique par un pronom marquant la fonction syntaxique dans la relation prédicative est sujette à variation selon les langues.

En banda-linda et en tupuri¹⁴, le topique est obligatoirement repris par un anaphorique, pour toutes les fonctions en rapport avec un actant. On a vu ci-dessus (ex. 21) que ce n'est pas le cas pour les circonstants.

Par contre, en gbaya, langue d'Afrique Centrale, la co-référence entre le topique et l'objet syntaxique n'est jamais marquée, bien qu'elle le soit pour les autres arguments du prédicat.¹⁵ Cette propriété se retrouve, en dehors de la topicalisation, dans la coordination, la réponse à une question, etc.

En Afrique de l'ouest, le caractère plus ou moins déterminé, plus ou moins animé du topique intervient. C'est un trait qui semble être de caractère aréal, puisqu'il est partagé par le moore et le dagara (langues gur du Burkina Faso), le peul (langue atlantique parlée dans toute l'Afrique de l'Ouest) et nombre de langues tchadiques (haoussa, zaar, etc.)¹⁶

13. Caron et Mohamadou, 1998 : 71

14. Voir les articles de France Cloarec-Heiss et Suzanne Ruelland dans ce même volume.

15. Voir l'article de Paulette Roulon-Doko dans ce même volume.

16. Voir dans ce volume les articles d'Alain Delplanque pour le dagara et Raphaël Kabore pour le moore.

Ainsi, en peut,¹⁷ lorsque le topique correspond au sujet de l'énoncé, cette reprise est obligatoire. Il en est de même lorsqu'il s'agit de termes syntaxiquement définis (noms comportant des déterminants, noms propres, pronoms, démonstratifs), quelle que soit leur fonction. En revanche, si le topique est indéfini, il peut ne pas faire l'objet de reprise s'il ne correspond pas à la position sujet.

Réidentification du sujet

- 23 **Miin, mi yidaa haala.**
moi je ne veux pas histoire
 Moi, je ne veux pas d'histoires.

et non :

- 24 ***Miin, yidaa haala.**
moi ne veux pas histoire
 *Moi, ne veux pas d'histoire

Topicalisation de l'objet indéterminé sans réidentification

- 25 **Guddol, be mbiidataa.**
(phrase) tronquée ils ne se disent pas
 Ils ne se disent pas un mot. (lit. Un bout de phrase, ils ne se disent pas.)

Réidentification de l'objet déterminé

- 26 **Konngol ngol, mi nanaay ngol.**
phrase celle-ci je n'ai pas entendu elle
 Cette phrase, je ne l'ai pas entendue.

et non :

- 27 ***Konngol ngol, mi nanaay.**
phrase celle-ci je n'ai pas entendu
 *Cette phrase, je n'ai pas entendu.

Propriétés déterminatives du topique

Le topique, partie prenante du Repère Constitutif, doit, du fait de sa fonction de repère, être suffisamment déterminé. Cette détermination, liée à la construction des valeurs référentielles, se fait selon deux directions en fonction de la nature du topique. Le topique peut être construit ou repris. S'il est construit, on a affaire à un topique phrastique (entrée phrastique au niveau de l'énoncé). Le degré de détermination nécessaire de ce type de topique peut varier selon les langues. S'il est repris, on a affaire à un topique discursif.

17. (Caron et Mohamadou, 1998, p. 70)

Le topique phrastique

La construction d'une valeur référentielle autonome se fait par les opérations de détermination nominale.¹⁸ A partir de la notion (état d'indétermination pré-lexicale), chaque opération, en ôtant de l'indétermination, va construire la valeur référentielle du terme en fonction de topique. Un degré minimum de détermination, variable selon les langues, sera nécessaire pour que le topique puisse remplir son rôle de support de prédication.

Une simple extraction d'une occurrence quelconque (UN faiblement unique, tel **un accident** dans **Il y a eu un accident ce matin en bas de chez moi.**) n'est pas suffisante. Dans certaines langues, la spécification de l'extraction par une propriété non définie (UN CERTAIN QUELCONQUE, français "quelque") sera suffisante. C'est le cas du tupuri, où l'on trouve à l'ouverture d'un conte :

28 *wāñ* *pō,* *nàarē* *bē* *nàa.*
CHEF CERTAIN *femmes* *ses* *quatre*

Il était une fois un chef qui avait quatre femmes. (lit. *un certain chef*, ses femmes (sont) quatre)

En français, le degré de détermination du UN CERTAIN QUELCONQUE, c'est à dire "quelque", ou la simple extraction, UN faiblement unique : "(??)Quelque/un chef, il avait quatre femmes.") est inacceptable pour un terme en fonction de topique.

En haoussa, le degré de détermination UN CERTAIN QUELCONQUE marqué par **wani**¹⁹ n'est pas suffisant non plus pour la fonction de topique. A la place, on voit apparaître un repérage direct par rapport à la situation d'énonciation (**àkwai**, "il y a")

29 *àkwai wani,* *kunàa* *tàarayyàn* *budurwaa,* *kai* *dà*
IL Y A UN CERTAIN *vous-InacI* *courtiser-de* *jeune fille* *toi* *avec*

shii. àkwai wani, *kanàa* *yaawòn* *màataatai.*
lui IL Y A UN CERTAIN *tu-InacI* *promenade-de* *femme-de-lui*

Il y en a un, vous courtisez une (même) jeune fille, toi et lui. [...] Il y en a un autre, tu couches avec sa femme.

Dans l'exemple ci-dessus, la présence de l'existentiel **àkwai** est liée au degré de détermination du terme topique. Le pronom indéfini **wani**, "un certain, quelque, etc.", ne peut former à lui seul le topique de ces énoncés. Il doit donc recevoir une détermination supplémentaire sous la forme d'un repérage par rapport à la situation de l'énonciation.²⁰

18. Voir en particulier (Culioli, 1975) et (Caron, 1991, p. 83-121) pour une théorie de la détermination.

19. Voir (Attouman et Caron, 1982).

20. On a bien affaire ici à une topicalisation : **wani** est support de prédication, et le reste de l'énoncé est asserté. La situation est différente dans le cas de l'exemple (10) où le présentatif **il y a** sert à identifier de façon non exclusive le foyer dans la phrase **Il y a Pierre qui sait le russe**, introduisant ici un type de focalisation particulier au français.

Un cas différent est celui de l'extraction à valeur générique. Dans ce cas, le terme extrait ne réfère pas à un élément de la classe en tant qu'occurrence individuelle, spécifique, visée dans sa référence (UN faiblement unique), mais à une occurrence en tant que représentant la classe, à une occurrence prototypique (UN qui soit UN VRAI). L'extraction à valeur générique peut apparaître en fonction de topique. C'est ce que l'on trouve dans les proverbes et dictons. Citons-en deux en haoussa :

30 **àbookin kuukaa baa àa booyèe masà mutuwàa.**

AMI DE PLEURS *InacNég on cacher à lui mort*

On ne cache pas la nouvelle d'une mort à celui qui partage le deuil avec vous. (Lit : un partenaire de deuil, on ne lui cache pas la mort)

31 **Baushèe tun yanàa danyee akàn tausàa shi**

(ARBRE) *alors que il+InacI vert on+Hab appuyer sur lui*

yà miiikèe.

il+Aor être droit

L'arbre *baushe*²¹, c'est quand il est vert qu'on le contraint pour qu'il soit droit. (lit. : *baushe*, c'est quand ...)

Les topiques fortement déterminés, tels que noms propres, pronoms personnels sous la forme emphatique, termes déterminés par une subordonnée relative ou, qui, par l'intermédiaire de déictiques, sont ancrés dans la situation d'énonciation, sont beaucoup plus courants. Nous citerons, au hasard, deux exemples tupuri :

32 **dūwèe mò jǒŋ lá, ʔá gōr gǎ**

OISEAU |QUI EST |DEBOUT /ici //il /surveiller+Inac /nég.//
- L'oiseau qui est ici, il ne se laisse pas surveiller.

33 **ndǒ mò dèŋ, ndǒ wāa nāa gā...**

//TU |QUI ES |DEBOUT //tu /dire+Inac /nous /que...
Toi qui es debout devant moi, tu nous dis que...

Le topique repris

Du point de vue de la détermination nominale, l'origine discursive du topique repris se manifeste par des marques d'anaphore, équivalentes à l'article défini ou aux démonstratifs du français.

Ainsi en est-il dans l'exemple haoussa suivant, où le nominal **bayi** "esclaves", tête de syntagme dans le topique **bayin nan kuwa da ya zo da su guda biyu** ("ces deux esclaves qu'il avait rapportés"), est déterminé par le déterminant **nan** à valeur anaphorique "le ... en question", reprenant une première mention de ce terme 'yan bayin sa guda biyu wafanda ya kamo ("ses deux esclaves qu'il avait capturés") :

21. Le bois de cet arbre est utilisé pour faire les arcs et les bâtons.

Contexte : un courtisan, qui a capturé deux esclaves dans une razzia pour le compte du sultan, est accusé par les autres courtisans jaloux d'en avoir capturé deux autres pour son propre compte et de les avoir dissimulés.

34

Bayan jimawa kaɗan, sai Makau ya tinkaro da 'yan bayinsa guda biyu waɗanda ya kamo. Yana zuwa kawai da holokan ciki, bai san abin da 'yan'uwansa fadawa suka kulla masa ba. [Bayin na n kuwa da ya zo da su guda biyu]_{THEME} su ne da ma abin da ya samu tun asali, cewa ya kamo b ayi huɗu karyar magabta ce.

Un peu plus tard, Makau apparut avec *ses deux esclaves* qu'il avait capturés. Il arrivait innocemment, il ne savait pas ce que les autres courtisans avaient comploté contre lui. [*Ces deux esclaves* qu'il avait rapportés]_{THEME}, depuis toujours, il n'avait capturé qu'eux ; c'était un mensonge de dire qu'il avait capturé quatre esclaves. (Tafawa Balewa, 1966 (1955) : 6)

[Bayin	nan	kuwa	da	ya	zo	da	su
ESCLAVES	ANAPH.	Top.	Que	il+AcII	venir	avec	eux

guda	biyu]_{THEME},	su	ne	da-ma	abin
unité	deux	eux	c'est	en fait	chose+PAn

da	ya	samu	tun	asali [...]
que	il+AcII	obtenir	depuis	toujours

[*Ces deux esclaves* qu'il avait rapportés]_{THEME}, depuis toujours, il n'avait capturé qu'eux [...]

La spécification du topique

Étant donné le topique ainsi défini, on constate, dans les langues de l'Afrique de l'Ouest en général, (haoussa, peul, dagara, moore pour n'en citer que quelques unes) que celui-ci est dans ses différentes occurrences linguistiques le plus souvent associé à des particules qui lui sont postposées.²²

Chacune d'elles comporte de nombreuses nuances de sens, mais elles semblent toutes avoir pour fonction essentielle de situer le terme qu'elles marquent par rapport à une autre occurrence manifeste ou sous-jacente, en indiquant jusqu'à quel point ces termes se distinguent l'un de l'autre. On renverra dans ce volume aux articles sur le peul et le moore pour plus d'exemples. Nous avons par ailleurs exposé les faits du haoussa dans deux autres articles (Caron et Mohamadou, 1999 ; Caron, à paraître).

Par commutation, on dégage en haoussa un paradigme restreint de particules modales. Leur nombre et leur forme peuvent varier selon les dialectes. On retrouve, au centre de ce paradigme, six particules représentées dans tous les dialectes : **dai**, **kùwa**, **kuma**, **maa**, **fa**, **kam**. Pour éviter d'alourdir l'exposé, nous limiterons l'étude du fonctionnement sémantique de ces particules à trois d'entre elles : **kùwa**, **fa** et **dai**.

22. On a affaire ici à un phénomène aréal du même ordre que l'influence du trait +/- déterminé ou humain dans la présence d'un pronom de rappel du topique auprès du prédicat.

*kùwa*²³

Le topique qui est mis en relation avec la relation prédicative est sélectionné dans une classe d'occurrences, qui, elles, peuvent ou ne peuvent pas être mises en relation avec la relation prédicative. Le contraste est de l'ordre du "quant à" du français. Le topique est mis en parallèle avec d'autres éléments du même ordre sémantique, qui ont un rapport (notionnel ou circonstanciel) avec la relation prédicative. Cette mise en parallèle est souvent utilisée dans les énumérations. Dans l'exemple suivant, extrait d'un roman haoussa, le contraste / parallèle est fait entre le narrateur et son père.

35 **Ni dai tun-fil-azal mutumin wata kasa ce**
moi Top depuis toujours homme-de une certaine terre c'est
kusa da Bida. [...] Ubana kuwa wani
près avec Bida/ PÈRE-DE-MOI TOP un certain

mutum ne dogo fari, sana'arsa dukanci.²⁴
homme c'est grand blanc métier-de-lui cordonnerie

Moi, depuis toujours, je suis né dans un pays près de Bida. [...] Mon père, lui, était un grand homme, de teint clair, qui travaillait le cuir. (Tafawa Balewa, 1966 (1955) : 2)

fa

La particule **fa** est utilisée, par exemple, en cas de discussion animée. Elle indique que le locuteur est excédé du refus de son interlocuteur de se rendre à ses arguments, et marque un « coup de force ». C'est en quelque sorte un argument d'autorité. On a donc affaire à un ajustement inter-subjectif. « Contrairement à ce que tu dis, à propos de X, ce que je dis est vrai. » On la trouve souvent dans les textes avec un sens emphatique, ou pour dramatiser un récit. Dans l'exemple suivant, une femme demande à une autre la raison pour laquelle elle pleure.

36 **Ke dai inda wani abu ne ya faru**
toi Top si un certain chose c'est il+AcII arriver
ki gaya mini, barin kashi
tu(f.)+Aor dire moi+Dat LAISSER-DE EXCRÉMENTS

ciki fa ba ya maganin yunwa.
VENTRE TOP Nég. 3s+Inac médicament-de faim

Toi, si quelque chose est arrivé, dis-le moi, *laisser les excréments dans le ventre (fa)* n'est pas un remède à la faim. (Tafawa Balewa, 1966 (1955) : 26)

dai

dai, de même que **fa**, a une valeur d'ajustement inter-subjectif. Son emploi est cependant exactement inverse à celui de **fa** : **dai** spécifie le topique en disant que d'autres objets peuvent ou ne peuvent pas être mis en rapport avec la relation prédicative, laissant la

23. La particule *kùwa* du haoussa standard a une variante phonologique **koo** en haoussa de l'ouest.

24. Nous avons conservé l'orthographe d'origine, qui ne note pas les tons ni les quantités vocaliques.

possibilité au(x) interlocuteur(s) de compléter l'information. C'est de l'ordre du « en tout cas », « entre autres », « sans plus ». On a là un degré d'assertion minimum. Il est souvent utilisé comme marque de politesse quand quelqu'un parle de lui-même. Voir l'exemple (32) : **ni dai...** “moi, ...”.

Conclusion

Le trait saillant concernant la topicalisation, et le préambule en général, est son lien très fort à la linéarisation : le préambule, avec le(s) topique(s) éventuel(s) qu'il contient, est placé à l'initiale de l'énoncé dans toutes les langues étudiées. La variation est limitée à l'ordre des éléments à l'intérieur du préambule, et, en liaison avec la détermination du topique, à la présence ou à l'absence de pronoms de rappels dans la proximité du prédicat.

Focalisation

Contrairement à la topicalisation, la focalisation est un lieu de grande variation entre les langues. La focalisation est une structure complexe faisant intervenir plusieurs opérations. Chaque opération pourra être marquée, d'une langue à l'autre, par des procédés différents. Avant d'aborder la variation, nous commencerons notre étude par la présentation d'un cas prototypique, celui du haoussa. Si nous avons choisi cette langue, c'est parce que la focalisation s'y exprime de façon analytique, chaque composante y étant développée de manière relativement simple.

Caractérisation

En haoussa, quand on veut mettre en valeur un membre de l'énoncé par contraste avec d'autres termes qui sont exclus (“c'est X...” - en sous-entendant “et non pas...”), ceci se fait par passage en tête de l'énoncé de l'élément mis en valeur, celui-ci étant suivi facultativement par la particule clitique **nee** (masculin singulier et pluriel) ou **cee** (féminin singulier) dont le ton est en opposition avec celui de la dernière syllabe qui précède (ici, le dernier ton du terme identifié). La particule clitique **nee/cee** est une marque d'identification qui sert à former les énoncés équatifs et existentiels. Ainsi, suite à une question concernant un bruit gênant, pourra-t-on obtenir :

37 **kàree** **nèe**
 chien (m.) *c'est*
 c'est un chien

38 **mootàa** **cee**
 voiture (f.) *c'est*
 c'est une voiture

Le terme identifié reçoit un accent, mais il n'est pas séparé du reste de l'énoncé par une pause, et il ne fait l'objet d'aucune reprise pronominale dans l'énoncé. Enfin, la focalisation exclut les séries I de conjugaison (Accompli I, Inaccompli I, Aoriste) et voit apparaître à leur place les séries II (Accompli II, Inaccompli II, Futur), appelées *relative tenses* dans la tradition grammaticale haoussa d'expression anglaise.

Soit une phrase sans focalisation.

39 **maataa** **sun** **gyaarà** **mootàata.**
femmes *3p-AcI* *réparer* *voiture-de-moi*
 Des femmes ont réparé ma voiture.

Si le terme **maataa**, “femmes” est focalisé, l'Accompli I (**sun**) sera remplacé par l'Accompli II (**sukà**).

39a **maataa** **nèè** **sukà** / ***sun** **gyaarà** **mootàata.**
femmes *c'est* *3P.-ACII / *3P.-ACI* *réparer* *voiture-de-moi*
 Ce sont des femmes qui ont réparé ma voiture.

La particule clitique *nee/cee* étant facultative, quand elle est absente, les marques formelles de la focalisation seront : l'antéposition, l'accent (qui reste la marque d'identification) et les séries II de conjugaison. Autre fait important : on a affaire, dans le cas de la focalisation, à une seule unité intonative, contrairement à ce qui se passe dans la topicalisation.

Il ressort de cette étude que ce qui est essentiel dans la focalisation c'est l'imbrication, la présentation simultanée, dans un seul énoncé, d'un élément identifié (avec ou sans contraste) avec une place non instanciée d'une relation prédicative.

Cette relation prédicative est une relation préconstruite. Dans l'énoncé focalisé, cette relation est donnée *ipso facto* comme construite, ne faisant pas l'objet de l'assertion. Ce qui fait l'objet de l'assertion, c'est l'identification elle-même. D'où les effets pragmatiques décrits de façon diverse par les auteurs : connu, mise en arrière-plan, univers de connaissance partagé, etc.

Le terme focalisé ayant déjà fait l'objet d'une construction dans la relation préconstruite, il a fait par là même l'objet d'une prédication d'existence. Ainsi que l'a démontré S. Robert à propos du wolof, l'identification de la focalisation est une identification qualitative, qui vient spécifier la valeur notionnelle du terme focalisé.²⁵ Le caractère qualitatif de l'identification est spécifiquement marqué en banda-linda²⁶ où existent deux verbes

25. Voir en particulier (Robert, 1991 et 1993).

26. Voir l'article de France Cloarec-Heiss dans ce même volume.

« être » : l'un, appelé *existentiel* et l'autre appelé *équatif*. Le verbe existentiel, d'ordre locatif exprime la localisation en un lieu, l'attribution d'une qualité, ou encore l'existence du sujet. L'équatif sert à définir un terme en l'identifiant à un autre. Quand un terme autre que le sujet syntaxique est focalisé, c'est l'équatif qui marque l'identification du terme focalisé.

Dans l'exemple haoussa (39a), **maataa nèe sukà gyaarà mootàata**, "ce sont des femmes qui ont réparé ma voiture", la relation préconstruite est <**akà gyaarà mootàata**>, <on a réparé ma voiture>, ou encore <() a réparé ma voiture>, et **maataa**, "femmes" est identifié à cette place vide. On a deux relations prédicatives : une relation prédicative (préconstruite) marquée par le prédicat, et une relation de repérage entre le terme focalisé et la relation prédicative préconstruite. La préconstruction est marquée en français par la subordination (le **qu-**), en haoussa par les paradigmes de conjugaison spécifiques (séries II). En somali, quand un sujet est focalisé, le verbe apparaît à l'absolutif, c'est à dire qu'il ne s'accorde plus avec son sujet. (Saeed, 1984)

Rapport avec les question et les relatives

La focalisation a de nombreuses propriétés communes avec les interrogations partielles formées à l'aide de mots interrogatifs spécifiques (*wh- questions* dans les grammaires anglaises) et les subordonnées relatives.

Ainsi, en haoussa, où la focalisation se marque par la dislocation à gauche du terme focalisé, à l'initiale du rhème, les mots interrogatifs apparaissent-ils à la même position. On retrouve les mêmes contraintes aspectuelles pour les interrogations partielles et les subordonnées relatives.

Reprenons l'exemple de focalisation (39a).

39a maataa nèe sukà / *sun gyaarà mootàata.
*femmes c'est 3P.-ACII / *3P.-ACI réparer voiture-de-moi*
 Ce sont des femmes qui ont réparé ma voiture.

On retrouve ces mêmes marques de conjugaison dans les interrogations partielles, commençant par un mot interrogatif, et dans les subordonnées relatives :

Interrogation partielle

39b suwàa sukà / *sun gyaarà mootàata?
*pl-qui? 3P.-ACII / *3P.-ACI réparer voiture-de-moi*
 Qui a réparé ma voiture?

Relative

39c **gàa** **maatân** **dà** **sukà / *sun** **gyaarà**
*voici femmes-déf. que 3P.-ACII / *3P.-ACI réparer*

mootàata.

voiture-de-moi

Voici les femmes qui ont réparé ma voiture.

Le lien entre focalisation et subordonnées relatives est également bien connu pour les langues couchitiques.²⁷

Variation dans les marques de focalisation

La focalisation étant une opération complexe, il n'est pas étonnant qu'elle soit le lieu d'importantes variations au niveau des marques apparaissant dans les langues naturelles. Les langues africaines elles-mêmes exposent cette extrême diversité de façon remarquable.

Nous avons présenté la focalisation en haoussa comme prototype de l'expression de la focalisation, du fait que les opérations y sont déployées explicitement : l'élément identifié est disloqué à gauche, et suivi d'une copule ; la relation prédicative qui suit marque explicitement son statut de préconstruit par une conjugaison spécifique. Il s'agit de ce qu'on appellera la construction analytique. La dislocation peut se faire à gauche ou à droite, ou dans un site spécifique, ce qui donne un premier facteur de variation. La focalisation peut se faire sans dislocation, *in situ*. Le terme focalisé garde alors sa place, et l'essentiel des marques porte sur la conjugaison du verbe.

Construction analytique

Nous avons vu en haoussa un type de focalisation par dislocation à gauche. Cette construction analytique s'observe dans de nombreuses autres langues. Dans ce volume, on pourra se reporter aux descriptions du banda, du gbaya (Afrique Centrale), du dagara (Burkina) pour des faits semblables. Le tupuri (Tchad) et l'ikwéré (Nigeria), quant à eux, ont une construction analytique avec dislocation à droite. Citons un exemple tupuri, où le sujet de la proposition est focalisé après une topicalisation du COD :

40 **hèn** **bī** **nò,** **màŋ** **n** **dìŋ** **màn-húu.lí.**
frère mon en question, prendre+acc. lui C'EST MÈRE-MORT
Mon frère (dont il est question), c'est Mère-mort qui l'a pris.

Il semble que ce soit également le cas de l'afar, quand on n'a pas de topicalisation :

27. Voir l'article de Marie-Claude Simeone-Senelle et Martine Vanhove sur la focalisation en afar dans ce même volume.

- 41 **bíilu** **kurtá-m** **wóo-mara**
prix du sang+A *elle départage-FOC* *DÉM-gens+COL+A*
Ce sont ces gens-là qui tranchent à propos des crimes de sang

On signalera enfin une autre possibilité : le déplacement du terme focalisé dans une position spécifique. Ainsi, en kanakuru (langue tchadique du Nigeria)²⁸, la focalisation est-elle essentiellement marquée par le déplacement du terme focalisé après l'objet direct ou les compléments locatifs des verbes directionnels. Toute autre fonction syntaxique apparaît après le terme focalisé.²⁹ L'apparition d'un paradigme de conjugaison spécifique n'est observée qu'à l'accompli (Accompli II). Il n'y a pas de morphème d'identification.

- 42 **Balau** **à** **at** **denoi.**
Balau *AcI* *manger* *arachides*
Balau a mangé des arachides.

- 43 **Ø**³⁰ **at** **denoi** **Balau.**
AcII *manger* *arachides* *Balau*
C'est Balau qui a mangé des arachides.

On citera également le bade (Kenstowicz, 1985) à propos du même phénomène.

Focalisation *in situ*

Stéphane Robert³¹ a amplement décrit ce phénomène en wolof, langue atlantique du Sénégal, où des marques de conjugaison spécifiques peuvent assurer, à elles seules, la focalisation d'un terme. Elles synthétisent alors les marques d'identification du terme focalisé, et de subordination de la relation prédicative à ce même terme focalisé. L'identification du terme focalisé fera appel à des paradigmes de conjugaison appelés « emphatiques » dans la grammaire wolof, qui entrent en jeu selon la fonction syntaxique du terme focalisé. L'emphatique du sujet marque la focalisation du Complément de rang zéro, l'emphatique du verbe marque la focalisation du prédicat, et l'emphatique du complément marque la focalisation des termes ayant une autre fonction. Nous empruntons à Stéphane Robert sa présentation de l'Emphatique du Sujet.

- 44 **- Ku** **jël** **sama** **tééré?**
qui *prendre* *mon* *livre*
Qui a pris mon livre?

28. (Newman, 1970)

29. Il ne semble pas que ce type de focalisation soit associé à un ordre des constituants spécifiques. Le kanakuru est une langue SVO, comme le haoussa dont la position de focalisation est l'initiale de l'énoncé.

30. En kanakuru, comme en haoussa, la marque de conjugaison est un mot qui précède le verbe, et regroupe les indices de personne (marque d'accord avec le sujet), aspect et mode. Aux troisièmes personnes de l'Accompli II, la marque de conjugaison est un morphème zéro (Ø).

31. Voir en particulier (Robert, 1993).

-Móódu *moo_* **ko** **jël.**
Moodu EMPHS-3SG. *le* *prendre*
- C'est Moodu qui l'a pris. (Robert, 1993 : 27)

La conjugaison du verbe à la troisième personne du singulier de l'Emphatique du Sujet (**móó**) cumule donc l'identification du terme focalisé et la marque de subordination assurées respectivement en haoussa par *nee/cee* et par la conjugaison du verbe.

Si ce phénomène est maintenant connu des langues atlantiques (voir l'article de Guillaume Segerer sur le bijogo dans ce même volume), on le retrouve également dans des langues d'autres familles génétiques. On citera le miya, langue tchadique décrite par Russell Schuh (Schuh 1998).

En miya, deux constructions peuvent marquer la focalisation, une construction analytique (*pseudo-cleft*), et une construction *in situ*. Dans la seconde, du fait de l'apparente liberté de la place du sujet (pré- ou post-verbal³²), les seules marques de focalisation du sujet sont la présence d'auxiliaires spécifiques au Perfectif et à l'Imperfectif. Pour les autres fonctions, c'est l'absence de la marque d'achèvement (*totality*) **súw ... -áy** qui est utilisée normalement dans les traductions de phrases déclaratives neutres au Parfait et au Futur. C'est donc l'absence de cette construction qui indique la focalisation de ces fonctions. Aucun déplacement ni copule d'identification n'intervient dans ces structures :

PERFECTIF

45a **à** **már** **súw** **zhàak-áy**
Prf *avoir* *TOT1* *âne-TOT2*
il a un âne (non focalisé)

45b **à** **már** **zhàakə**
Prf *avoir* *âne*
c'est un âne qu'il a (focalisé)

IMPERFECTIF

46a **tə** **s-áa** **bətá** **mbərgw-áy**
il *TOT1-Ipf* *détacher* *bélier-TOT2*
il va détacher le bélier (non focalisé)

46b **t-àa** **bətá** **mbərgu**
il-Prf *détacher* *bélier*
c'est le bélier qu'il va détacher (focalisé). (Schuh, 1998 : 334)

Marques phonologiques.

La phonologie peut être mise à contribution dans les langues pour marquer la focalisation. Tuller (1989 : 14) cite (Kenstowicz, 1985) à propos du bade, langue tchadique du

32. Nous reviendrons par la suite (§ 4.3) sur la question de l'ordre des mots en miya en relation avec la focalisation et la topicalisation.

Nigeria. Cette langue, de structure SVO marque la focalisation par le déplacement du terme focalisé dans une position spécifique immédiatement après le verbe. Quand un Objet est focalisé, il ne subit pas de déplacement. Ce qui marque la focalisation, c'est l'absence de règle de sandhi entre le verbe et le terme qui le suit, marquant ainsi que le verbe ne régit plus son objet.

Récapitulation et comparaison entre focalisation et topicalisation

Propriétés respectives

La topicalisation et la focalisation se démarquent par des propriétés syntaxiques nettement différentes.

Pour la topicalisation, quelle que soit la langue, l'ordre des constituants est très contraint. On a l'ordre absolu : Topique - Prédication, correspondant à l'organisation générale Préambule - Rhème. On n'a pas de topicalisation *in situ*, ni de topicalisation à droite. Ce qui apparaît à droite du rhème est un postrhème, avec des propriétés phonologiques (intonatives) et sémantiques spécifiques différentes de celles du préambule. Au niveau de l'énoncé, on a systématiquement support + construction. C'est une donnée universelle, liée à la linéarisation : le topique vient nécessairement en premier. Pour la focalisation, par contre, l'ordre des constituants est sujet à une grande variation de langue à langue (extraposition à droite, à gauche, position post-verbale, focalisation *in situ*). De plus, il ne s'agit là que d'un des procédés syntaxiques susceptibles de la marquer.

Le topique peut être multiple, pas le foyer, qui est toujours unique.

Le topique n'a pas forcément de lien avec une position syntaxique dans la proposition (Mary-Annick Morel parle de « vocation à une place actantielle »), à la différence du foyer, qui est identifié à une place vide dans la relation prédicative.

Le foyer appartient à la syntaxe interne de la proposition (on a affaire à un énoncé complexe intriqué) alors que le topique est séparé de la proposition par une pause, une rupture de l'intonation, une particule ou un procédé grammatical indiquant le hiatus.

La topicalisation n'entraîne pas de contrainte aspecto-temporelle sur le prédicat du rhème, alors que pour la focalisation, la morphologie verbale peut non seulement être influencée (sélection d'un paradigme spécifique dans les langues tchadiques, couchitiques et en peul) mais peut être la seule marque de la focalisation (wolof et miya par exemple).

Contraste, topicalisation et focalisation

Le fonctionnement du contraste, ainsi que nous l'avons mis en évidence dans le fonctionnement des particules modales du haoussa et du peul, brouille quelque peu les frontières entre focalisation et topicalisation.

En effet, le contraste, généralement exclusif, est souvent retenu comme un des traits définitoires de la focalisation. Ceci peut nous amener à nous poser la question de savoir si, en présence de ces particules, on a toujours affaire à la topicalisation, ou si on n'a pas basculé dans la focalisation. C'est ce que l'on peut être tenté de faire si l'on suit la typologie de Dik *et al.* (1981).

Dans cet article, ils mettent en place une typologie de la focalisation, selon qu'elle met ou non en oeuvre les traits [+/- contraste] ; [+/- présupposition spécifique] et [+/- correctif]. La focalisation contrastive se décline ainsi en foyers sélectifs, expansifs, restrictifs, substitutifs et parallèles (Dik *et al.*, 1981 : 60).

Il ressortirait de cette typologie que les phénomènes sémantiques décrits ci-dessus à propos du peul et du haoussa relèvent directement de la focalisation (focalisation sélective, restrictive, parallèle, etc.) Or, les données morpho-syntaxiques (marques prosodiques, marques verbales, reprises pronominales, multiplicité du topique vs. unicité du foyer) classent très nettement ces énoncés du côté des énoncés topicalisés. L'accord est unanime dans les grammaires du haoussa et les descriptions du phénomène de topicalisation en haoussa (Caron, 1991; Jaggar, 1976, 1978; Junaidu, 1987).

De même que la valeur de contraste ne se limite pas à la focalisation, la focalisation n'a pas pour seule valeur l'identification par contraste exclusif du foyer. Un exemple d'exploration de l'éventail des valeurs référentielles de la focalisation nous est fourni par S. Robert dans son analyse de la focalisation en wolof.

Les valeurs référentielles de la focalisation y sont analysées « en fonction des contextes auxquels elles s'articulent, et qui lui servent de repère » (Robert, 1993 : 34). Sans en reprendre toute l'argumentation, nous présenterons la liste des valeurs associées à l'Emphatique du sujet. Stéphane Robert distingue quatre valeurs essentielles : (i) identification ; (ii) définition ; (iii) explication ; (iv) exclamation intensive. (Robert, 1991 : 121 ss.)

En (i), il s'agit d'une identification contrastive. La relation prédicative est donnée contextuellement et le sujet est identifié dans une série de termes susceptibles d'instancier la place vide de la relation prédicative. (*C'est X - et pas y, z, ...- qui...*).

- 47 - **Ku dem jëndi mburu?**
Qui aller acheter+exitif pain
- **Momar, moo dem, man, maa ngi togg**
Momar, IL+EMPHS aller, moi, je+Prés cuisiner
- Qui est-ce qui est allé acheter du pain ?
 - *C'est Momar qui y est allé, moi je suis en train de faire la cuisine.*

En (ii), en l'absence de contexte, la relation prédicative et le sujet sont identifiés en bloc, faisant l'effet d'un passage en force, avec valeurs interlocutoires de disculpation, accusation.

- 48 - **Lu xeew fi ?**
Quoi (il+Narr.) advenir ici
- **Musaa, moo dóor Ndey !**
Moussa, IL+EMPHS frapper Ndey
- Qu'est-ce qui se passe ?
 - *C'est Moussa qui frappe Ndey !*

En (iii), en plus des phénomènes vus en (ii), le repérage entre les relations prédicatives donne une relation causale. Dans l'exemple suivant, un nouvel ouvrier arrive ; le chef de chantier s'étonne et lui demande :

- 49 - **Lutax ngay liggéysi fi ?**
Pourquoi tu+Narr.+inacc travailler+allatif ici
- **Patron bi moo ma taamu**
Patron le IL+EMPHS me choisir
- Pourquoi viens-tu travailler ici ?
 - *C'est le patron qui m'a désigné (sous-entendu : voilà qui te clôt le bec.).*

En (iv), la valeur exclamative est produite par l'auto-repérage (en l'absence d'autres termes de comparaison), et n'est possible qu'avec des prédicats graduables.

- 50 **Ceeb bii moo neex !**
riz celui-ci IL+EMPHS être-agréable
Ce qu'il est bon ce riz !

On voit que rien que pour l'emphatique du sujet, en fonction des repères auxquels s'articule l'identification du terme focalisé, en fonction également du type du procès de la prédication, on observe tout une gamme de valeurs référentielles qui dépassent celle du simple contraste.

Focalisation, topicalisation et ordre des constituants

La nécessité d'un recours à une caractérisation sémantique précise est évidente quand on se donne pour but d'établir une typologie de l'ordre des constituants syntaxiques : Verbe, Sujet, Objet. Un exemple frappant nous est donné par (Schuh, 1998) dans sa grammaire du miya, langue tchadique du nord du Nigeria.

Un premier examen de la structure en constituants des phrases simples du miya fait apparaître deux ordres : <Sujet Verbe X> et <Verbe X Sujet>, quand le sujet est un nom et non un pronom. Un type de phrases simples n'admet jamais les sujets post-verbaux : il s'agit des phrases où un terme est focalisé. Rappelons que le miya focalise *in situ*, sauf dans le cas du sujet qui est focalisé en tête d'énoncé. Pour compléter le tableau, Russell Schuh fait appel au bade, autre langue tchadique de la région : dans cette langue, la position pour la focalisation, y compris celle du sujet, est post-verbale, alors que la position neutre pour le sujet est pré-verbale. Il émet ensuite l'hypothèse selon laquelle le cas du miya est exactement symétrique de celui du bade : en miya, si la position pour la focalisation du sujet est pré-verbale, sans autre marque que les restrictions aspecto-modales sur le prédicat, la position neutre pour celui-ci, hors focalisation, pourrait être post-verbale. Les autres constituants étant focalisés *in situ*, c'est-à-dire dans leur position post-verbale, cela évite donc les confusions possibles. L'ordre des constituants neutres, hors focalisation, serait donc <Verbe X Sujet>. Les constituants issus de X sont focalisés *in situ* avec le sujet en tête d'énoncé. Quand c'est le sujet qui est focalisé, il apparaît également en tête d'énoncé. Russell Schuh poursuit son raisonnement en suggérant que toutes les phrases simples à sujet nominal préverbal sont en fait des phrases dont le sujet est topicalisé sans pronom de rappel. Ceci expliquerait que, statistiquement, les phrases à sujet préverbal sont dominantes dans les narrations. Ce qui fait de la structure <Verbe X Sujet> l'ordre neutre des constituants pour le miya, une fois démêlés les faits relevant de la topicalisation et de la focalisation. Pour cela, la sémantique a un rôle à jouer, au même titre que la syntaxe et la morphologie : c'est en effet avant tout la sémantique qui permet d'isoler les phénomènes de topicalisation et de focalisation. Ceci est d'autant plus vrai pour la focalisation que celle-ci est un phénomène complexe qui mobilise des compartiments très divers de la structure des langues.

De l'importance de la sémantique

Il faut entreprendre une étude sémantique précise du fonctionnement de la topicalisation et de la focalisation visant à préciser et dépasser les concepts fondateurs de thème et de rhème. La maîtrise du sens est essentielle dans l'identification des phénomènes. Nous en prendrons pour exemple les deux énoncés français suivants :

51 Là, c'est Jean, qui est peintre en bâtiment et là Pierre, qui est prof de musique.

52 C'est Jean qui aime les huîtres, Pierre, lui, tu ne lui en ferais pas manger.

Si on s'en tient aux marques syntaxiques et morphologiques (l'identification par la copule *c'est*, la subordination en *qu-*) on risque de voir en (51) une focalisation au même titre qu'en (52). Si le *c'est* en (52) marque bien une identification qualitative d'un terme préconstruit, en (51) il s'agit d'une prédication d'existence. Les subordonnées en (51) ne sont pas des prédications préconstruites au même titre que *qui aime les huîtres* en (52). Il s'agit d'incises qui viennent en commentaire, qualifiant les terme identifiés **Jean** et **Pierre**. Elle peuvent être omises sans modifier profondément le sens de la phrase, ce qui n'est pas de cas de *qui aime les huîtres* en (52).

On ne peut pas non plus se contenter des termes de *background* et *figure*. Ces termes empruntés à la psychologie gestaltiste, souvent utilisés dans la littérature cognitive, permettent peut-être de rendre compte de façon métaphorique de certains effets de sens, mais la compréhension contrastive du fonctionnement de la topicalisation et de la focalisation ne peut faire l'économie d'une sémantique tenant compte des conditions de production des valeurs référentielles des énoncés, c'est-à-dire de leur mise en rapport avec les paramètres de la situation d'énonciation. Si l'on s'en tient aux étiquettes de *background* et *figure* on risque de voir dans la topicalisation et la focalisation de simples opérations symétriques. Nous avons vu que leur structure est différente et qu'à cette différence correspond un degré de variabilité différent de langue à langue.

Reprenons notre analyse. Admettons qu'on assimile le rhème et ce qui est asserté, à la *figure*. Dans la focalisation, le foyer formera le rhème, et la partie d'énoncé non focalisée sera constituée par la relation prédicative ; dans la topicalisation, la partie non assertée sera formée par le préambule, qui comprend le topique et le cadre. On opérerait ainsi une simplification excessive en désignant ces deux 'restes' non-rhématiques du nom de *background*. S'ils ne sont assertés ni l'un ni l'autre, leur fonction est cependant différente.

Nous avons vu que le préambule, s'il n'est pas asserté, est néanmoins posé par l'énonciateur, en reprise discursive, ou en relation avec les coordonnées de la situation d'énonciation. C'est un lieu de négociation, de dialogue. Dans ce même volume, Alain Delplanque, utilisant le formalisme de la topologie, caractérise le préambule³³ comme la frontière entre l'énonciateur et le co-énonciateur, entre le texte (asserté) et le co/contexte.

33. Alain Delplanque ne distingue pas, dans sa caractérisation, cadre et topique, qui fonctionnent de manière identique en ce qui concerne ce point particulier.

Dans la focalisation, la relation prédicative dont est extrait le terme focalisé est préconstruite, c'est-à-dire qu'elle est présentée comme déjà munie de ses propres coordonnées spatio-temporelles, pré-assertée. Elle est soustraite au jeu de la co-énonciation, ce qui permet les effets de sens de disculpation, accusation, passage en force, étudiés par Stéphane Robert à propos du wolof.

Nous ne pouvons donc pas nous contenter des formulations vagues telles que 'emphase', 'renforcement', ou du recours à l'extralinguistique des descriptions du type pragmatique pour cerner les notions de focalisation et de topicalisation. Or, il est essentiel de les identifier par une véritable sémantique des opérations énonciatives, mises en correspondance terme à terme avec les marques formelles intégrées dans une structure.

Conclusion

En conclusion, nous insisterons sur la nécessité de traiter des phénomènes de la focalisation et de la topicalisation dans le cadre d'une théorie linguistique intégrant la sémantique au même titre que la phonologie, la morphologie et la syntaxe, et cela au niveau de l'énoncé lui-même, lieu d'interaction de ces différents plans de fonctionnement du langage. Les valeurs référentielles sont le résultat d'opérations énonciatives de détermination dont les marques font appel, pour une même opération, en fonction des langues, aussi bien à la phonologie (intonation, marques tonales, sandhi, etc.) qu'à la morphologie ou la syntaxe. Les langues d'Afrique sont, ainsi que nous l'avons évoqué dans cet article, un lieu de grande variation, mais révèlent également des régularités d'ordre aréal, qui coupent au travers des familles linguistiques. Le fait saillant qui ressort de cette étude, c'est d'une part, à propos de la topicalisation, le caractère universel de l'ordre préambule-rhème, et d'autre part, l'extrême variabilité de l'expression de la focalisation. Enfin, les langues d'Afrique de l'Ouest permettent de dégager ce qui, semble-t-il, est un fait qui leur est spécifique : la possibilité de marquer la focalisation d'un terme uniquement par la morphologie verbale.

Références bibliographiques

ATTOUMAN, M.B. et CARON, Bernard.

1982. "Extraction et opération de quantification-qualification en haoussa: les emplois de **wani**", *Opérations de détermination (Paris, Université Paris VII) II*, pp. 9-32.

BEARTH, Thomas.

1999. "The contribution of African linguistics towards a general theory of focus. Update and critical review", *Journal of African Languages and Linguistics* **20**, pp. 121-56.

BOUSCAREN, Jeanine et CHUQUET, Jean.

1987. *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*. Gap: Ophrys. 205 p.

CARON, Bernard.

1991. *Le haoussa de l'Ader*. Berlin: Reimer, Coll. Sprache und Oralität in Afrika (vol. 10). 387 p.

à paraître. "Etude sémantique des particules dicto-modales du haoussa", pp. 13, in *Ordre et distinction dans la langue et dans le discours*.

- CARON, Bernard et MOHAMADOU, Aliou.
 1999. "La spécification du terme topique en haoussa et en peul : vers une caractérisation contrastive de la thématisation et de la focalisation", in Claude Guimier (éd.) *La thématisation dans les langues. Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997*. Paris: Peter Lang, Coll. Sciences pour la Communication **53**.
- CULIOLI, Antoine.
 1975. "Notes sur 'détermination' et 'quantification': définition des opérations d'extraction et de fléchage", in *Projet Interdisciplinaire de Traitement Formel et Automatique des Langues et du Langage*. Paris: Université Paris VII, DRL.
 1978. "Valeurs modales et opérations énonciatives", *Le Français Moderne* **46**(4), pp. .
 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Gap (France): Ophrys.
- CULIOLI, Antoine et DESCLÉS, Jean-Pierre.
 1982. "Traitement formel des langues naturelles. Première partie: Mise en place des concepts à partir d'exemples", *Mathématiques et Sciences Humaines* (77), pp. 93-125.
- DIK, Simon.
 1989. *The Theory of Functional Grammar. Part I: The Structure of the Clause*. Dordrecht, Coll. Functional Grammar Series 9.
- DIK, Simon, et al.
 1981. "On the typology of focus phenomena", pp. 41-74, in Teun Hoekstra, Harry Van der Hulst et Michael Moortgat (éds.). *Perspective on Functional Grammar*. Dordrecht (Holland)/Cinnamon (USA).
- FIRBAS, J.
 1964. "On defining the theme in functional sentence analysis", *Travaux Linguistiques de Prague* **1**, pp. 267-80.
- FURUKAWA, Naoyo.
 1996. *Grammaire de la prédication seconde. Formes, sens et contraintes*. Louvain: Duculot, Coll. Champs linguistiques. 167 p.
- GALMICHE, Michel.
 1992. "Au carrefour des malentendus: le thème", *L'information grammaticale* (54), pp. 3-10.
- HALLIDAY, M.A.K.
 1967. "Notes on Transitivity and Theme in English", *Journal of Linguistics* **3**, pp. 37-81; 199-247.
- HYMAN, L. et WATTERS, J.R.
 1984. "Auxiliary Focus", *Studies in African Linguistics* (15), pp. 133-73.
- JACKENDOFF, Ray.
 1972. *Semantic Interpretation in Generative Grammar*: The MIT Press.
- JAGGAR, Philip J.
 1976. "Thematic Emphasis in Hausa", *Harsunan Nijeriya* **VI**, pp. 63-74.
 1978. "'And what about ...?' - Topicalisation in Hausa", *Studies in African Linguistics* **9**(1), pp. 69-82.
- JUNAIDU, Ismail.
 1987. *Topicalization in Hausa*. PhD., Indiana University.
- KENSTOWICZ, Michael.
 1985. "The Phonology and Syntax of WH-Expressions in Tangale", *Studies in the Linguistic Sciences* **15**(2), pp. .
- LECARME, Jacqueline.
 1991. "Focus en somali : syntaxe et interprétation", *Linguistique africaine* **7**, pp. 33-64.
- MEYERS, Laura.
 1976. *Aspects of Hausa Tone*. Doctoral dissertation (UCLA Working Papers in Phonetics 32), University of California, Los Angeles.
- MOREL, Mary-Annick.
 1997. "Paragraphe: unité d'analyse de l'oral spontané", pp. 143-56, in J. Dürrenmatt et C. Ranoux (éds.). *Hommage à Jean-Pierre Seguin*. Poitiers: Université de Poitiers.
 1998. *Grammaire de l'intonation*. Gap/Paris: Ophrys. 231 p.
- NEWMAN, Paul.
 1970. *The Kanakuru Language*. Leeds, Coll. West African Language Monograph Series **9**.
- RIALLAND, Annie et ROBERT, Stéphane.
 1997. "Morphosyntax and intonation in Wolof: the coherence of a system", pp. 289-92, in A. Botinis, G. Kouroupetoglou et G. Caryiannis (éds.). *Intonation: Theory, Models and Applications*. Athens: European Speech Communication Association, University of Athens.

ROBERT, Stéphane.

1993. "Structure et sémantique de la focalisation", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* **88**(1), pp. 25-47.

ROSSI, Mario.

1977. "L'intonation et la troisième articulation", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* **72**(1), pp. 55-68.

SAEED, John Ibrahim.

1984. *The Syntax of Focus and Topic in Somali*. Hamburg: Helmut Buske, Coll. Kuschitische Sprachstudien **3**. 234 p.

SCHUH, Russell G.

1998. *A Grammar of Miya*. Berkeley & Los Angeles: University of California Press, Coll. University of California Publications in Linguistics **130**. xxxiii, 414 p.

TAFAWA Balewa, Alhaji Abubakar.

1966 (1955). *Shehu Umar*. Zaria: N.N.P.C.

TULLER, Laurice Anne.

1989. "Variations in focus constructions", pp. 9-33, in Z. Frajzyngier (éd.) *Current Progress in Chadic Linguistics*. Amsterdam: John Benjamins.